

## PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

## PORT DU HARNAIS et TRAVAIL EN HAUTEUR

## OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur site équipés (avec ancrages, lignes de vie).

## PUBLIC ET PRE-REQUIS

Maîtrise de la langue d'enseignement :  
Français lu, écrit, parlé  
Pas de contre-indication médicale à la pratique des travaux en hauteur.  
Avoir 18 ans.  
Toute personne appelée à utiliser un harnais et des systèmes anti-chutes, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

Périodicité de maintien des compétences : Préconisé tous les 2 ans

Durée de la formation : 1 jour soit 7 heures

Nombre de personne par session : 8 personnes

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : non  
Pédagogie active  
Vidéos  
Exposé, échanges avec les stagiaires, analyses d'accidents  
Exercices pratiques  
Démonstration et port des EPI  
Support ou livret délivré aux stagiaires

## LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

## HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00

Ou adaptés selon la demande

## DATE

Selon le planning disponible sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr) ou à convenir

## PROGRAMME

**MATIN DU 1<sup>er</sup> JOUR**

## TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES STAGIAIRES

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

## LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

- Statistiques sur les accidents du travail
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les facteurs de chutes de hauteur
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

## LEGISLATION ET REGLEMENTATION EN MATIERE DE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Le code du travail - Articles L230-2 - R233-45 et R235-3-2
- Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004
- La directive européenne 2001/45/CE

## LES PROTECTIONS COLLECTIVES

- Repérage des situations dangereuses
- Les mesures de protection collectives à prévoir (planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles, ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines et plateformes)
- Evolution de la réglementation
- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages et réglementation

## LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longes, antichute mobile, antichute à rappel automatique, absorbeur d'énergie), les points d'ancrage, les connecteurs

# PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ou RECYCLAGE

## PORT DU HARNAIS et TRAVAIL EN HAUTEUR

### **APRES-MIDI DU 1<sup>er</sup> JOUR**

#### **EXERCICES PRATIQUES**

- Sur l'installation du client ou en centre :
  - Présentation et vérification des EPI adaptés au travail en hauteur
  - Port du harnais et réglage
  - Test de suspension
  - Sécurisation d'une intervention
  - Parcours d'analyse des risques en hauteur

#### **BILAN**

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement

#### **En cas de session en intra entreprise :**

**L'entreprise mettra à disposition les équipements de protection individuelle couramment utilisés pour les travaux en hauteur et un lieu de travaux pratiques**

---

#### **MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

Evaluation théorique et pratique.  
Contrôle des connaissances théoriques et évaluation pratique des savoir-faire : test type QCM avec un résultat de 70% de bonnes réponses à atteindre  
Evaluation pratique suivant grille d'évaluation avec situations éliminatoires

#### **DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'ÉVALUATION**

Une attestation d'application sera adressée à l'employeur à l'issue positive des évaluations

---

**Equivalence :** sans objet

**Passerelles :** sans objet

**Offre tarifaire :** disponible sur demande ou sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr)

**Conditions générales de vente :** envoyées avec la convention ou disponibles sur [www.alcevi-formation.fr](http://www.alcevi-formation.fr)

**Responsable pédagogique :** Christophe DESMOULIERE

#### **Profils des intervenants :**

Formateurs - Professionnels des métiers de la sécurité (avec 5 à 10 ans d'expérience)

**Modalités d'Accessibilité :** ALCEVI est un établissement de 5<sup>ème</sup> catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».